

Guide pratique

du tri multiflux

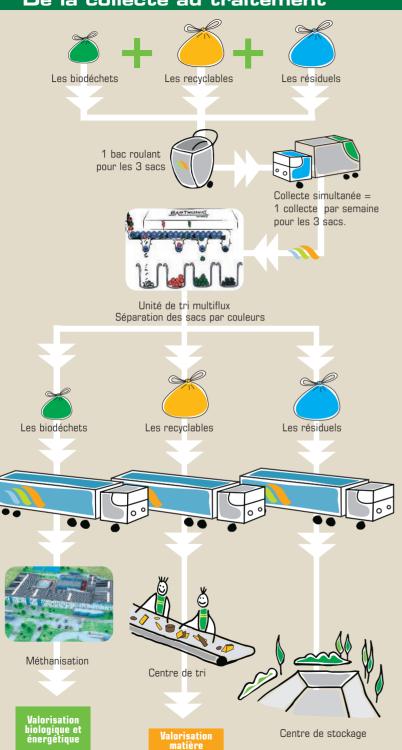
des déchets ménagers



Nos déchets ont de la ressource !



De la collecte au traitement



Le Sydeme et ses collectivités adhérentes ont choisi de mettre en place une filière de valorisation énergétique et biologique par méthanisation qui rend nécessaire une collecte sélective spécifique des biodéchets.

Par conséquent, il a été instauré un dispositif innovant de collecte des déchets ménagers triés à la source, baptisé «collecte multiflux simultanée». Vos biodéchets, vos recyclables ainsi que vos résiduels sont collectés ensemble, une fois par semaine, dans le même bac roulant.

Ce nouveau système permet de séparer les biodéchets sans rajouter une collecte supplémentaire et d'intégrer lors d'un seul et même passage la collecte des recyclables.

De cette manière, le Sydeme optimise le transport des déchets ménagers en limitant le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de collecte. Cette collecte multiflux permet donc à la fois de mieux maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers et d'engendrer des bénéfices environnementaux.

Ce système de collecte nécessite toutefois de distinguer les trois fractions de déchets afin de pouvoir les diriger vers les installations de traitement adéquates.

Ainsi, à chacune de ces fractions est associée une couleur de sac : le vert pour les biodéchets, l'orange pour les recyclables et le bleu pour les résiduels.

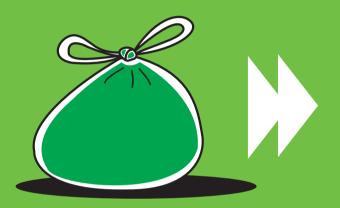
Pourquoi fermer le sac à double nœud?

Il est primordial de fermer vos 3 sacs à double nœud pour que rien ne s'en échappe durant le transport à partir de votre domicile jusqu'au lieu de tri des déchets. Il ne faut donc pas trop remplir vos sacs, ni fermer des sacs presque vides (ce serait du gaspillage de sacs et de



Les biodéchets dans le **sac vert**

Le tri à la source de ces biodéchets est la meilleure solution pour optimiser la valorisation biologique et obtenir un compost de grande qualité.



Les biodéchets représentent environ 30 % du poids de nos poubelles, soit 100 kg par an et par habitant.

Ces déchets renferment une part organique importante qui, suite à une transformation biologique, génère du biogaz (équivalent à 6,5 litres de gasoil pour 100 kg de biodéchets) et du compost (30 kg).



Déchèterie :



Les tontes de gazon, branchages et feuilles mortes doivent être emmenés en déchèterie.

Ils seront ensuite acheminés vers une plate-forme de compostage où ils seront transformés en compost.

Ce que je dépose dans le sac vert



Restes de repas :

Marc de café, sachet de thé,
trognon de pomme,
pain, restes de viandes
et poissons.



Préparation de repas :

Petits déchets verts : plantes d'intérieur, fleurs fanées.



Papiers souillés:
mouchoirs, essuie-tout,
assiettes en carton,
petits bouts
de papiers, papiers lacérés
et petites cartonnettes.

Et plus encore... Litière en paille et des copeaux de bois.



Ne mettez pas d'emballages dans le sac vert.

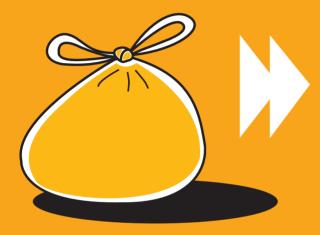
Je fais un double nœud pour fermer le sac.

Je dépose le sac vert fermé dans le bac roulant.

Les recyclables dans le

sac orange

Le sac jaune transparent devient orange mais rien ne change.



Le tri des recyclables permet d'économiser des matières premières et de l'énergie mais également de préserver la ressource en eau.



Apport volontaire au conteneur à verre des bouteilles, bocaux et pots en verre transparent ou coloré (sans capsule).



Apport volontaire au conteneur à papier des journaux, revues et magazines (sans film plastique).



Ce que je dépose dans le sac orange



Bouteilles et flacons plastiques avec leurs bouchons



Cartonnettes



Emballages en acier et en aluminium



Briques alimentaires

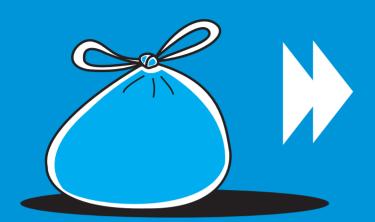


Tous les recyclables doivent être vidés de leur contenu. Il est cependant inutile de les laver et il ne faut pas les empiler.

Je fais un double nœud pour fermer le sac.

Je dépose le sac orange fermé dans le bac roulant.

Les résiduels dans le sac bleu



La déchèterie de Thal-Drulingen est destinée à recevoir vos déchets lourds, volumineux et dangereux.



Heures d'ouverture de la déchèterie :

Été (du 01/04 au 30/09): lundi et vendredi: de 13h à 18h

mercredi: 8h à 12h

samedi: 8h à 12h et 13h à 18h

Hiver (du 01/10 a 31/03): lundi et vendredi: 13h à 16h30 mercredi: 9h à 12h

samedi: 9h à 12h et 13h à 17h





















Tontes de gazon, feuilles mortes, branchages. déchets de jardin.



Pots et bombes de peinture, bidons d'huile de vidange, batteries, piles.

Ampoules et néons.

Ce que je dépose dans le sac bleu





Pots de beurre. de crème, de yaourt.

Films et barquettes alimentaires. sacs et sachets en plastique.



Papier cadeau, éponges, lingettes nettoyantes, couches culottes et contenu de la poubelle de salle de bain.



Autres déchets en plastique : iouets, cintres, rasoirs. brosses à dents, vaisselle ietable, tubes et boîtes.



Pots en terre cuite, pyrex, porcelaine, vaisselle cassée.



Déchets minéraux, coquilles de crustacés et litière de chats.



Je mets dans le sac bleu les déchets qui ne doivent être mis ni dans le sac vert ni dans le sac orange.

Je fais un double nœud pour fermer le sac.

Je dépose le sac bleu fermé dans le bac roulant.





À chaque déchet, son sac. En cas de doute, mettez vos déchets dans le sac bleu.





Une fois vos sacs remplis, fermez-les à double nœud afin qu'aucun déchet n'en sorte.



Présentez votre bac roulant à la collecte le jour défini.

2 gestes réflexe

Efficacité et propreté



Positionnez, si possible, vos bacs roulants deux par deux.



Mettez tous vos déchets dans le bac roulant. Ne laissez pas vos sacs déborder du bac roulant.



Tous les bacs roulants ne correspondant pas aux critères ci-dessus ne seront pas ramassés.







Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Délégation Régionale Languedoc-Roussillon



Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union 14, rue Vincent d'Indy 67260 SARRE-UNION

Tél. : 03 88 01 67 07 - Fax. : 03 88 01 67 08 E-mail : tri@ccpsu.fr